

Ramener le troisième âge dans l'isoloir

Celles Le CPAS a répondu à un appel à projets de la Région wallonne.

Il y a quelques semaines, la Région wallonne avait lancé un appel à projets aux communes afin de favoriser le vote des personnes âgées. En effet, et c'est un constat qui se confirme d'élections en élections, les plus de 65 ans se font absents des urnes, en présentant un certificat médical ou en votant par procuration.

A Celles, la commune dénombre 1 019 personnes âgées de plus de 60 ans sur ses 5 664 citoyens. Cela représente 22 % de la population en âge de voter. L'entité a donc répondu à l'appel par un projet qui a été sélectionné par la Région wallonne, pour un subside de 1 500 euros.

Faciliter le vote

"Notre projet se présente en cinq actions différentes", explique Michael Busine (CeLDM-MR), président du CPAS de Celles. "Dans un premier temps, nous allons envoyer un toutes-boîtes à l'ensemble de notre population, afin de réexpliquer les démarches à suivre lors du vote."

Un atelier sera ensuite organisé en septembre prochain au sein de la maison de repos du CPAS. Et pour faciliter le tout, le bureau de

vote du village de Celles prendra place au sein de la maison de repos le 14 octobre prochain.

"Dans un premier temps, cela permettra aux résidents de pouvoir plus facilement aller voter. Pour les autres habitants, cela leur permettra de découvrir l'édifice inauguré en 2014."

Pour les personnes âgées en dehors des maisons de repos, le CPAS va également offrir, le jour du vote, la gratuité du taxi social de leur domicile depuis le bureau de vote.

Participer à la vie active de la commune

"Pour terminer, une assistante sociale sera également présente au sein de la maison de repos où sera situé le bureau de vote, afin de venir en aide aux personnes qui en auraient besoin. Une deuxième assistante sociale accompagnera également les personnes qui emprunteront le taxi social pour se rendre aux urnes", assure encore Michael Busine.

Pour ce dernier, il est véritablement important de réussir à faire revenir les aînés aux urnes. "Chaque parti politique a une partie de son programme consacrée à cette tranche d'âge. Il est primordial que ces citoyens continuent à participer à la vie active de leur commune. C'est d'ailleurs ce que nous souhaitons mettre en œuvre à travers le Conseil consultatif des aînés!"

Mickaël Delfosse

1019

Personnes âgées

A Celles, la commune dénombre 1 019 personnes âgées de plus de 60 ans sur ses 5 664 citoyens.